



LE PROGRAMME DE L'EXAMEN TAXI THÉORIQUE

KFORMATION propose une formation d'excellence basée sur le référentiel officiel de connaissances 2017-2018 pour la réussite de l'examen TAXI 2020 élaboré et communiqué par le Ministère. Les cours sont dispensés par des professionnels aux profils sélectionnés avec attention. Vous trouverez sur cette page le programme de formation TAXI, conforme à la réforme VTC-Taxi.

programme de formation TAXI, conforme à la réforme VTC-Ta	xi.
EPREUVE A	COEFFICIENT DUREE
RÉGLEMENTATION DU T3P (TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE COURS TAXI DE RÉGLEMENTATION DU T3P	PERSONNES) 03 45 MINUTES
Note éliminatoire: 6/20 Ques	stions: ✓ 5 QRC notées sur 2 pts chacune ✓ 10 QCM sur 1 pt chacune
EPREUVE B	COEFFICIENT DUREE
GESTION D'ENTREPRISE COURS TAXI DE GESTION D'ENTREPRISE	02 45 MINUTES
 Note éliminatoire: 6/20 Ques 	stions: ✓ 2 QRC sur 2 pts chacune ✓ 16 QCM sur 1 pt chacun
EPREUVE C	COEFFICIENT DUREE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE COURS TAXI DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	03 30 MINUTES
Note éliminatoire: 6/20 Ques	stions: ✓ 0 QRC ✓ 20 QCM sur 1 pt chacune
EPREUVE D	COEFFICIENT DUREE

EPREUVE D	COEFFICIENT	DUREE
LANGUE FRANÇAISE	02	30 MINUTES
COURS TAXI DE LANGUE FRANÇAISE		
Note éliminatoire: 6/20	■ Questions: ✓ 3 QRC sur 2 pts chacune ✓ 7 QCM sur 2 pts chacune	

Frais d'inscription à l'examen (sur la dernière page de ce document)

N° de déclaration d'activité : 11940971094 auprès de la préfecture de la Région IDF

Siret: 50388066800051

Code NAF : 8559B

Agrément TAXI N° 23775





√ 6 QCM sur 2 pts chacune

le programme de l'examen TAXI - Théorique « Suite »

Frais d'inscription à l'examen (sur la dernière page de ce document)

EPREUVE E		COEFFICIENT	DUREE
LANGUE ANGLAISE (NIVEAU A2)		01	30 MINUTES
COURS TAXI DE LANGUE ANGLAISE (NIVEAU A2)			
Note éliminatoire: 4/20	■ Questions: ✓ 0 QRC ✓ 20 QCM sur 1	1 pt chacune	

EPREUVE F		COEFFICIENT	DUREE
Développement commercial TAXI et gestion spécifique TAX spécifique) COURS TAXI DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	KI (épreuve	03	30 MINUTES
Note éliminatoire: 6/20	Questions: ✓ 4 QRC sur 2 ✓ 12 QCM sur		

EPREUVE G		COEFFICIENT	DUREE
réglementation nationale TAXI (ÉPREUVE spécifique)		03	20 MINUTES
COURS DE REGLEMENTATION TAXI (ÉPREUVE spécifique)			
Note éliminatoire: 6/20	• Questions:	. 4 . 1 1	
	✓ 2 QRC st	ur 4 pts chacune	



Code NAF: 8559B Agrément TAXI N° 23775 N° de déclaration d'activité : 11940971094 auprès de la préfecture de la Région IDF





LE PROGRAMME DE L'EXAMEN TAXI PRATIQUE

KFORMATION propose une formation d'excellence basée sur le référentiel officiel de connaissances 2017-2018 pour la réussite de l'examen VTC 2020 élaboré et communiqué par le Ministère. Les formations pratique sont dispensées par des professionnels aux profils sélectionnés avec attention. Vous trouverez sur cette page le barème d'évaluation de l'examen pratique VTC.

Frais d'inscription à l'examen (sur la dernière page de ce document)

CRITÈRE A	BARÈME
PRÉPARATION ET RÉALISATION DU PARCOURS cours pratique TAXI préparation du parcours	sur 3 points

CRITÈRE B	BARÈME
CONDUITE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	sur 10 points
Cours pratique TAXI conduite et sécurité routière	3di 10 poliits

CRITÈRE C	BARÈME
RELATION CLIENT ET INFORMATIONS TOURISTIQUES Cours pratique TAXI relation client et informations touristiques	sur 5 points

CRITÈRE D	BARÈME
FACTURATION Cours pratique TAXI de facturation	sur 2 points



Code NAF : 8559B Siret : 50388066800051 Agrément TAXI N° 23775 N° de déclaration d'activité : 11940971094 auprès de la préfecture de la Région IDF

3/5





/

PLANNING ÉPREUVES THÉORIQUE ET PRATIQUE 2025

Nous vous communiquons ci-dessous les dates des sessions d'examen d'admissibilité et les sessions d'admissions correspondantes pour 2025.

EXAMENS ECRIT	TS (ADMISSIBILITE) EXAMENS PRAT		TIQUES (ADMISSION)	
Date d'examen d'admissibilité*	Date limite d'inscription**	Date d'examen d'admission	Date limite d'inscription**	
Session de JANVIER à compter du mardi 28 janv 2025	Jeudi 19 décembre 2024 (heure de clôture : 12 H)	31 mars au 18 avril 2025	Vendredi 28 Février 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de FEVRIER à compter du mardi 25 février 2025	Vendredi 24 janvier 2025 (heure de clôture : 12 H)	28 avril au 23 mai 2025	Vendredi 28 mars 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de MARS à compter du mardi 25 mars 2025	Vendredi 21 février 2025 (heure de clôture : 12 H)	26 mai au 13 juin 2024	Vendredi 25 avril 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de AVRIL à compter du mardi 29 avril 2025	Vendredi 28 mars 2025 (heure de clôture : 12 H)	30 juin au 18 juillet 2025	Vendredi 23 mai 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de MAI à compter du mardi 26 mai 2025	Vendredi 25 avril 2025 (heure de clôture : 12 H)	28 juillet au 14 août 2025	Vendredi 27 Juin 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de JUIN à compter du mardi 24 juin 2025	Vendredi 23 mai 2025 (heure de clôture : 12 H)	1er au 19 septembre 2025	Vendredi 1er août 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de SEPTEMBRE à compter du mardi 30 sept 2025	Vendredi 29 août 2025 (heure de clôture : 12 H)	1er au 19 décembre 2025	Vendredi 31 octobre 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de OCTOBRE à compter du mardi 28 oct 2025	Vendredi 26 septembre 2025 (heure de clôture : 12 H)	5 au 23 janvier 2026	Vendredi 28 novembre 2025 (heure de clôture : 12 H)	
Session de NOVEMBRE à compter du mardi 18 novembre 2025	Vendredi 17 octobre 2025 (heure de clôture : 12 H)	26 janvier au 13 février 2026	Vendredi 19 décembre 2025 (heure de clôture : 12 H)	

Lieux d'examen : Centrex - 93160 Noisy et/ou Espace Jean Monnet - 94150 Rungis



Si paiement par chèque : sous réserve d'encaissement avant la date de clôture d'inscription (prévoir un envoi qui permette la validation du dossier).

Si paiement en ligne : sous réserve de complétude et de recevabilité du dossier

Ces périodes sont susceptibles d'évoluer en fonction de la date à laquelle la CMA d'Île-de-France - Seine-et-Marne aura connaissance des résultats aux épreuves d'admissibilité.

Frais d'inscription à l'examen (sur la dernière page de ce document)

N° de déclaration d'activité : 11940971094 auprès de la préfecture de la Région IDF

Siret: 50388066800051

 $^{^{*}}$ Les sessions se dérouleront sur 2 à 4 jours selon flux

^{**}Seuls les dossiers complets (validation de l'ensemble des pièces et du paiement) seront pris en compte.



☑ FRAIS D'INSCRIPTION EXAMEN

- 233 € d'inscription pour l'ensemble des épreuves (une présentation à l'admissibilité et à l'admission Taxi/VTC).
- 114 € d'inscription pour la 2e et 3e présentation à l'admission Taxi/VTC.
- 162 € pour la mobilité Taxi/VTC (changement d'activité).

Attention : ces sommes sont non remboursables en cas d'absence aux épreuves et seront à régler en ligne par carte bancaire directement sur la plateforme EVALBOX.

Montants réévalués au 1er janvier de chaque année sur la base de l'évolution du plafond de la sécurité sociale pour l'année en cours. La règle de l'arrondi à l'euro supérieur s'applique.

- En cas de paiement par chèque : le temps de traitement du chèque étant important, il ne nous permet pas d'assurer une inscription sur la session en cours mais sur la session suivante.
- Le chèque est à libeller à l'ordre de la "CMA Ile-de-France" et à adresser dans les meilleurs délais à : CMA Ile-de-France Service Comptabilité (dossier T3P) 72-74 rue de Reuilly 75592 PARIS cedex 12.
- Pour valider votre inscription, le chèque devra avoir été encaissé avant la date de clôture des inscriptions de la session demandée : prévoyez un délai d'envoi qui permette la validation de votre dossier.

☐ Pour plus de détails, rendez-vous sur :

https://www.cma-idf.fr/fr/la-cma-idf/examens-taxi-vtc-vmdtr.html

Mis à jour le : 01/08/2024



Code NAF : 8559B Siret : 50388066800051 Agrément TAXI N° 23775 N° de déclaration d'activité : 11940971094 auprès de la préfecture de la Région IDF

5/5